# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES.—NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 24 DECEMBRE 1847.

Imprimé et publié par MAYNE & WILSSE,

No. 81 rue de Chartres, et No. 13 rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS

VENDREDI, 24 DECEMBRE 1847.


☞ Demain, jour de Noël, l'*Abeille* ne paraîtra point.

La Malle du Nord a encore manqué hier. Décidément, à l'avenir, nous nous contenterons d'annoncer les jours où elle sera arrivée. Cela sera bien plus facile et bien plus court : l'absence de la malle étant devenue la règle, et son arrivée l'exception.

ERRATUM—Qu'on nous permette de rectifier une faute d'impression qui rend presque inintelligible une phrase de l'article consacré, dans notre feuille d'hier, à la "marche triomphale" de M. Gabici. Dans le second paragraphe on parle d'abord de cette marche, exécutée par l'orchestre du Théâtre St-Charles, puis vient la phrase la plus qu'il faut lire comme suit : "L'auteur vient d'avoir la bonne idée de l'arranger pour piano, et en a fait un morceau tout à fait distingué qui porte le cachet de son habileté connue."

VAPEURS ENTRE LA NOUVELLE-ORLÉANS ET NEW-YORK —On lit dans le *Journal du Commerce*, sous la date du 14: Le navire à vapeur "*Crescent City*" sera lance demain à 3 heures de l'après midi, du chantier de construction de Wm H. Brown, près des "Novelty Works." Ce bâtiment jauge 1810 tonneaux; il est le premier de la "Ligne Populaire de Vapeurs" qui doivent faire le service entre New-York et la Nouvelle-Orléans. Sous le rapport de la puissance et de la beauté, il ne saurait avoir de supérieur. Il a été construit et sera gréé sous la direction d'Isaac Newton; et ce nom est une garantie du confort et du luxe que les passagers trouveront à bord. La machine est d'une grande force; elle a été construite dans les ateliers de T. F. Secor & Co. Le *Crescent City* sera commandé par le capitaine Charles Stoddart, qui a longtemps servi dans la ligne des paquebots du Havre. Les agents à New-York sont MM. J. Howard et fils, et à la Nouvelle Orleans, J. P. Whitney & Co.

CONGRÈS—La première semaine du Congrès a été employée tout entière à l'organisation des deux Chambres, cette organisation n'ayant pas même tout-à-fait terminée au début de la seconde. Heureusement elle s'est trouvée promptement complétée, et dans les séances que nous attendons, nous verrons sans doute nos législateurs commencer à s'occuper des affaires sérieuses. Parmi les mesures secondaires qui ont été déjà proposées, nous voyons avec plaisir un bill pour venir au secours des héritiers de Pan Jones; il est bien que le Congrès inaugure la session actuelle par un acte de justice trop longtemps différé. On n'a pas oublié d'ailleurs qu'une bataille empêcha l'an dernier ce bill de recevoir son exécution; il avait été adopté par les deux Chambres et il n'avait plus besoin que de la signature du Président, lorsque la maladresse d'un commis laissa envoler la feuille sur laquelle elle était écrit. Ce ne fut qu'après l'ajournement que on le retrouva parmi les vieux papiers qui jonchaient le plancher du Sénat. Espérons que cette année le bill aura enfin la destinée qu'il mérite, et que les héritiers d'un héros recevront enfin l'indemnité à laquelle ils ont droit.

ALMANACHS—Nous avons reçu de M. Lebeau, libraire, encoignure Royale et Place St-Antoine, ces nouveaux almanachs pour 1848. Ceux qui apprécient un almanach nettement imprimé et enrichi de renseignements utiles et variés, ne manqueront pas de venir visiter à la librairie Lebeau.

MLLE DIMIER parut avant-hier à Mobile au milieu des plus vives sympathies. Les artistes du Théâtre de cette ville ont voulu lui donner un témoignage de leur sympathie : ils ont offert une élégante parure en camées, sur laquelle se trouve cette inscription : "A Mlle Dimier, avec l'estime, l'admiration et les souhaits sincères de la compagnie de Mobile." Voilà assurément de dignes et bons camarades, et de plus faciles à l'admiration.

MLLE BLANCY est à Mobile, et elle y obtient tout le succès qu'elle mérite. Le public et la presse lui sont également favorables. L'un court applaudir la charmante danseuse et l'autre enregistre les louanges les plus justes et souvent les mieux dites. Ainsi on lit dans le *Register et Journal* du 22 courant :

"Hier la gracieuse BLANCY a fait sa première apparition devant une assistance nombreuse, dans le ballet intitulé *Giselle*. Durant tout le cours de la pièce, elle a été reçue par les applaudissements les plus enthousiastes, et réellement elle les mérite. Sans qu'on puisse accuser de partialité, nous dirons que, depuis dix ans, il n'a paru sur notre théâtre aucune danseuse qui son aussi charmante. On dirait même que depuis l'an dernier elle a fait de nouveaux progrès; et elle est sans contredit maintenant la première artiste du même genre en Amérique."

Ce jugement est flatteur assurément; mais ce qui vaut mieux, c'est qu'il est juste et que tous les connaisseurs qui ont dans le goût quelque délicatesse, seraient prêts à le signer.

M. WINTHROP ET LES ABOLITIONISTES — Nous avons cité hier le *Whig* de Richmond et notre correspondance, à propos de ce qui s'est passé entre M. Winthrop et M. Palfrey, un correspondant du *Courier* de Charleston est encore plus explicite sur ce point.

"Sous peu de jours, dit-il, vous verrez, je l'espère, la correspondance échangée entre M. Winthrop, après sa désignation comme candidat whig, et les trois membres du parti abolitionniste. Ces trois messieurs s'adressaient pas moins au caucus, mais, le dimanche, jour qui suivit la nomination, ils adressaient une note à M. Winthrop pour le dire de leur donner la prépondérance soit dans le comité du District de Colombie, soit dans celui des territoires, et qu'à cette condition ils s'engageraient à voter pour lui. M. Winthrop refusa la promesse exigée, et le trio vota contre lui. Un fait remarquable qu'il est bon de ne pas oublier, c'est que M. Winthrop, dans le caucus, a dû son élection aux whigs du Sud, qui ont la plus grande confiance dans son intégrité et dans son respect pour la constitution."

PIE IX ET LA LÉGISLATURE DE NEW-YORK — Le colonel Young a présenté au Sénat de New-York la résolution suivante qui a été unanimement adoptée :

"Résolu que la législature de cet Etat a vu, avec une profonde sollicitude et une satisfaction sans bornes, le dévoûment de Pie IX pour améliorer la condition du peuple italien, pour délivrer ce peuple du joug sous lequel il gémit depuis des siècles, et pour lui assurer les incaliculables bienfaits de l'indépendance nationale et de la liberté constitutionnelle ;—qu'aux yeux des réfléchissants ce aucun spectacle ne saurait présenter un intérêt plus intense que les efforts d'un peuple opprimé pour secouer les chaînes du despotisme, soit étranger soit domestique, et pour reconquérir sa liberté trop longtemps perdue ; qu'en cette occasion l'intérêt prend un caractère de sublime et de sainteté dans les souvenirs qu'se rattachent à l'Italie, cette patrie des beaux arts, cette berceau de la civilisation européenne, ce théâtre de la haute intellectualité, cette terre de l'imagination et du chant, de l'éloquence, de la sculpture, de la musique, de la peinture et de la poésie ;—que le cours de tous ceux qui aiment leur patrie et ont admiré, battront de sympathie avec nobles efforts du pontife romain et demeureront sur pied de garde à travers les obstacles de sa glorieuse carrière par" une colonne de nuage le jour et de feu la nuit, jusqu'à ce qu'il ait pu conduire heureusement le peuple italien dans la terre promise."

Cette résolution qui sera sans doute adoptée aussi par la Chambre, devra être envoyée au Pape.

NOUVEAUX ETATS—Outre les nouveaux Etats qui pourront et le croyons sur le territoire mexicain, il paraît que le comité des Territoires doit proposer la formation immédiate de quatre nouveaux gouvernements territoriaux. Nebraska, Itaska, Minesota et un autre dont le nom n'est pas encore arrêté. Il a déjà été question du premier et du troisième de ces territoires. Le Nebraska, placé à l'Ouest du Missouri et touchant aux Etats de l'Iowa et du Missouri, occuperait le territoire baigné par le cours inférieur de la Rivière Platte dont le nom Indien est Nebraska; le Minesota prendrait la partie occidentale du Wisconsin ; l'Itaska qui adopterait le nom du lac sur le Mississippi prend sa source, s'étend vers le Nord de l'Iowa ; enfin le dernier territoire se décomperait tout à fait au Nord-Ouest dans le District Mandan, sur le Missouri supérieur.

BETTON—L'honorable Joseph Quincy, candidat régulier des whigs, a été réélu maire de Boston par une majorité de 705 sur tous ses compétiteurs. On comptait quatre ou cinq concurrents.

---

On lit dans la *Minerve* de Thibodaux, sous la date du 17 décembre :

ACCIDENT —Une famille respectable de cette paroisse vient d'être éprouvée par un de ces événements douloureux, d'autant plus sensible et douloureux qu'il n'était pas attendu. Samedi dernier, M. Onésime Bannier se rendait de la chasse monté sur son cheval. Comme il longeait la levée qui borde le Bayou Lafourche, il s'arrêta un instant pour considérer un bateau à vapeur qui passait, et, dans sa hâte, sans descendre de cheval, il repose son fusil à terre en l'appuyant contre une palissade. Sa curiosité satisfaite, et prêt à continuer sa route, il ressaisit le fusil; mais le mouvement fut si brusque que l'arme, heurtée violemment contre l'un des bâtons de la palissade, partit, bien que le chien fût au repos.

L'infortuné M. Saunier avait reçu la charge en pleine poitrine, et, le lendemain dimanche, il expirait au milieu des larmes et des sanglots de sa famille.

Ses premières paroles, au moment de l'accident, furent : "Je suis mort, courez chez M. le curé Ménard." Ce doit être une consolation pour sa veuve de penser que le pauvre défunt a eu le temps de recevoir les secours suprêmes de la religion, et qu'il est mort en bon chrétien et dans la foi catholique.

## Chronique Locale.

ECOLES PUBLIQUES—Les examens des Ecoles Publiques de la Première Municipalité ont été terminés hier : les vacances de Noël commencent dès aujourd'hui pour les élèves et les professeurs. Les écoles seront rouvertes le 10 janvier.

23 DECEMBRE 1814—Hier était l'anniversaire de la glorieuse bataille du 23 décembre 1814, et nos artilleurs n'ont pas manqué de tirer le salut accoutumé; ils ont le souvenir de la gloire.

COUR DE CIRCUIT DES ETATS-UNIS.—Israël Suck comparaissait hier devant ce tribunal sous prévention de contrebande. Le jury l'a déclaré coupable. Edward Lewin, prévenu du même délit, s'était reconnu coupable l'autre jour : il a changé de tactique, hier, et s'est déclaré non-coupable. Il sera mis en jugement dans le courant de janvier, le jury ne devant se réunir de nouveau qu'après les vacances de Noël et du jour de l'an.

PREMIERE COUR DE DISTRICT—L'affaire d'Ophelia Evans promet d'être interminable; toute l'audience d'hier a été remplie par l'examen de trois ou quatre témoins. Leur déposition n'a rien ajouté à ce que l'on savait déjà. En somme, cette affaire qui excite une telle curiosité, est bien peu intéressante au fond. Ce sont des voies de fait, et rien de plus : quant aux incidens, il faut y mettre un peu de bonne volonté pour les trouver dramatiques.

RECORDER RAMOS—On a arrêté hier, à la requête de M. Thomas Healy, le nommé Charles Fielmann, tailleur, sous prévention d'escroquerie. L'accusé sera interrogé ce matin par le recorder Ramos. Mercredi dernier, le watchman Robert Devine conduisait au poste un individu qui avait troublé l'ordre public, lorsqu'il fut assailli par le nommé Jenkins, prétendant qu'il était dans la rue du Canal, qu'il le força de retourner son prisonnier. M. Jenkins a été arrêté et a dû fournir un cautionnement pour répondre de sa prochaine comparution.

RECORDER BALDWIN—Le recorder de la Seconde Municipalité a renvoyé hier pardevant la Première Cour de District les nommés James Bordet, John Ross et George Shevanin : le premier sous prévention de vol, et les deux autres sous prévention de coups et blessures. Philip McUlatt, a été arrêté pour abus de confiance. On interrogera le 29 du courant.

RECORDER SEUZENEAU—La police de la 2ème municipalité, a arrêté hier les nommés James Smith et Mathew Wiens, accusés de s'être portés à des voies de fait sur la personne de M. Robert Rogers, à la suite d'une querelle qu'ils avaient eue avec ce dernier. Les prévenus ont été envoyés en prison en attendant qu'ils soient interrogés.

PETITE VEROLE—Cette maladie vient de se déclarer dans la 3ème Municipalité, un jeune enfant de cinq ans en ayant été atteint n'a encore guéri dans le courant d'hier. Il serait convenable que les parens fissent vacciner leurs enfans.

MORT SUBITE—Le coroner a pratiqué une enquête, mercredi soir, à une heure avancée, sur le corps d'un Allemand nommé Siefert, qui venait de mourir à l'âge de soixante, dans une chambre qu'il occupait chez M. H. Stircken, 19, rue Jefferson. Le défunt était barbier, ne faisant pas vraiment de toute la journée dans sa boutique, en compagnie des soupçons et l'on enferme. On le trouva mort dans son lit. Les médecins ont constaté une congestion cérébrale.

---

## CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No. 3.

*Séance de lundi 20 décembre 1847.*

Le Conseil s'est réuni conformément à l'ajournement.

Présents l'honorable P. Seuzeneau, président; MM. Nicomède, Cougot, Siewerssen, Jones, Meehan, Wilz, Deleira, Pierrus et Solompi. Absents, MM. Bernard et Durupt aud.

Sur motion de M. Deleira on se dispense de la lecture du journal de la dernière séance.

*Message du Maire.*

MAIRIE DE LA NLLE ORLEANS.

*Le 20 décembre 1847.*

A M. le Président et MM. les membres du Conseil de la Municipalité No 3.

Messieurs,—J'ai l'honneur de vous transmettre la copie d'une résolution passée le 15 courant par le Conseil Général, à l'effet d'ouvrir en différents Conseils municipaux à prendre les mesures nécessaires pour la célébration de l'anniversaire du 8 janvier.

Je suis avec respect votre obéissant serviteur.

(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

—Lecture est faite au Conseil d'une résolution du Conseil Général, invitant les Conseils municipaux à prendre les mesures nécessaires pour la célébration de l'anniversaire de la bataille du 8 janvier 1815.

Sur motion de M. Piernas, le président nomme MM. Piernas, Meehan et Solomon d'un comité chargé de s'entendre avec un comité semblable du Conseil Général.

Lecture est faite au Conseil de plusieurs résolutions du Conseil Général, relatives au payement au prorata de diverses sommes à différentes personnes, &c.

Sur motion de M. Siewerssen, les résolutions ci-dessus mentionnées sont référées au comité de finances.

Lecture est faite au Conseil d'une lettre de la veuve B. Levy demandant une licence gratuite de colporteur etc.

Sur motion de M. Piernas la demande de Mme Levy est accordée.

Lecture est faite au Conseil d'une lettre de M. Paul Burgundez, demandant le paiement de $972 664 cts, qui lui est due par la Municipalité etc.

Sur motion de M. Wilz la lettre ci-dessus est déposée sur le bureau indéfiniment.

Lecture est faite au Conseil d'une lettre de M. Cristobal Balaz, demandant une demie-licence gratuite pour tenir épicerie etc.

Sur motion de M. Piernas la demande de M. Balaz est accordée.

Lecture est faite au Conseil d'une lettre de M. Lange Cauvin, demandant une licence gratuite pour tenir une épicerie.

Sur motion de M. Wilz la lettre ci-dessus est déposée sur le bureau indéfiniment.

Seconde lecture de la pétition de Benjamin Morgan, demandant l'émancipation de l'esclave Helen.

Sur motion de M. Solomon la pétition ci-dessus est ratifiée.

Sur motion de N. Jones le président nomme MM. Jones, Deleira et Cougot d'un comité permanent pour examiner les pétitions d'émancipation.

M. Siewerssen présente le rapport et la résolution qui suivent, lesquels sont adoptés.

Le comité de réclamation auquel fut référée la pétition de M. Nicomède, demandant une licence gratuite pour donner des bals publics pendant deux ou trois mois, dans les limites de cette Municipalité, rapporte respectueusement qu'il s'est informé des circonstances mentionnées dans la lettre pétitionnaire, et soumet à la considération de ce Conseil l'adoption de la résolution suivante.

(Signé) F. SIEWERSSEN.

A. E. PIERNAS.

Résolu que le trésorier est et demeure autorisé à donner, après la promulgation de cette résolution, une licence gratuite à M. Nicomède, pour pousser la colère de Gilbert à bon parvenir; mais, à son grand étonnement, Gilbert ne s'est-il jamais point. Il croisa ses bras sur sa poitrine, garda l'expression hostile et obstinée de son regard de feu, et attendit patiemment la fin de ce rire outrageant.

—Madem. nelle, dit froidement Gilbert à Andrée, daignez répondre à une seule question. Respectez-vous votre père ?

—Je crois, en vérité, que vous m'interrogez, monsieur Gilbert ! s'écria la jeune fille avec une souveraine hauteur.

—Oui, vous respectez votre père, continua Gilbert, et ce n'est point à cause de ses qualités, à cause de sa vertue; non, c'est par cela simplement qu'il vous a donné la vie. Un père, malheureusement, vous devez savoir cela, mademoiselle, un père n'est respectable qu'à ce seul titre, mais enfin c'est un titre. Il y a plus : pour son tour d'une dédaigneuse pitié,—pour ce seul bienfait, dites-moi, vous êtes tenue d'aimer le bienfaiteur. Eh bien ! mademoiselle, ceci posé en principe, pourquoi m'outragez vous ? pourquoi me repoussez-vous ? pourquoi me haïssez-vous, moi qui ne vous ai pas donné la vie, c'est vrai, mais moi qui vous l'ai sauvée ?

—Vous, s'écria Andrée ; vous, vous m'avez sauvé la vie !

—Ah ! vous n'y avez pas même pensé, dit Gilbert, ou plutôt vous l'avez oublié; c'est fort naturel; il y a tantôt un an de cela. Eh bien, mademoiselle, il faut alors vous l'apprendre ou vous le rappeler. Oui, je vous ai sauvé la vie en sacrifiant la mienne.

—Au moins, monsieur Gilbert, dit Andrée fort pâle, vous me ferez la grâce de me dire où et quand !

—Le jour, mademoiselle, où cent mille personnes s'écrasant les unes les autres, fuyant des chevaux fougueux, des sabres qui fauchaient la foule, bondissent sur la place Louis XV une longue jonchée de cadavres et de blessés.

—Ah ! le 31 mai.

—Oui, mademoiselle.

Andrée se remit et reprit son sourire ironique.

—Et ce jour là, dites-vous, vous avez sacrifié votre vie pour sauver la mienne, monsieur Gilbert !

—J'ai déjà eu l'honneur de vous le dire.

—Vous êtes donc M. le baron de Balsamo ! Je vous demande pardon, car je l'ignorais.

—Non, je ne suis pas M. le baron de Balsamo, dit Gilbert les yeux enflammés et la lèvre frémissante, je suis le pauvre enfant du peuple, Gilbert, qui a la folie, la sottise, le malheur de vous aimer ; qui, parce qu'il vous aime comme un insensé, comme un fou, comme un forcené, vous a suivi dans la foule ; je suis Gilbert, qui, séparé de vous un instant, vous a reconnue au cri terrible que vous poussiez en perdant pied ; Gilbert, qui tombe pâle de vous et vous enlève de ses bras jusqu'à ce que vingt mille bras, pesant sur les mêmes, eussent brisé ma force ; Gilbert, qui me jetai sur le pilier de pierre où vous alliez être écrasée, pour vous offrir l'appui plus moelleux de mon cadavre ; Gilbert, qui, éperdument dans la foule cet homme étrange qui semblait commander aux autres hommes, et dont vous venez de prononcer le nom, rassemble toutes ses forces, tout son sang, toute son ame, et vous soulève dans ses bras mourans afin que cet homme vous aperçoit, vous prît, vous sauvât ; Gilbert, enfin, qui, de vous qu'il oséait à ne sauver plus heureux que lui, ne garda qu'un lambeau de votre robe, que j'appuyai sur mes lèvres, et il était temps, car le sang affluait à mon cœur, à mes tempes, à mon cerveau ; la masse roulante des bourreaux et des victimes me couvrit comme le flot et m'ensevelit, tandis que, pareil à l'ange de la résurrection, vous montiez, vous, de mon abîme vers le ciel.

Gilbert venait de se montrer tout entier, c'est-à-dire, sauvage, naïf, sublime, dans sa résolution comme dans son amour. Aussi Andrée, malgré son mépris, ne pouvait-elle le regarder sans étonnement. Aussi crut-il un instant que son récit avait été irrésistible comme la vérité, comme l'amour. Mais le pauvre Gilbert comptait sans l'incrédulité, cette mauvaise foi de la haine. Or, Andrée, qui haïssait Gilbert, ne était laissée prendre à aucun des arguments vainqueurs de cet aimant dédaigné.

D'abord elle ne répondit rien, elle regardait Gilbert, et quelque chose comme un combat se passait dans son esprit.

Aussi, mal à l'aise dans ce silence glacé, le jeune homme se vit-il obligé d'ajouter en manière de péroraison.

—Maintenant, mademoiselle, ne me détestez donc plus autant que vous le faisiez, car ce serait un vrai tourment de l'injustice mais encore de l'ingratitude, ainsi que je vous l'ai prouvé tout à l'heure et que je vous le répète maintenant.

Mais, à ces mots, Andrée leva sa tête altière, et du ton le plus indifférent cruel :

—Monsieur Gilbert, dit-elle, combien de temps, s'il vous plaît, avez-vous resté en apprentissage chez M. Rousseau ?

—Mademoiselle, dit naïvement Gilbert, trois mois, je crois, sans compter les jours de ma maladie, suite de l'étouffement du 31 mai.

—Vous vous trompez, dit-elle, je ne vous demande point de me dire si vous avez été ou non malade..... d'étouffements..... ; cela couronner artistement peut-être votre récit..... mais il n'importe pas. Je voulais seulement vous dire que j'ayant répondu que trois mois chez l'illustre écrivain, vous en avez fort bien profité, et que l'élève fut du premier coup des romans presque dignes de ceux que publie son maître.

Gilbert, qui avait écouté avec tranquillité, croyant qu'Andrée allait, aux choses pamoureuses qu'il avait dites, répondre des choses sérieuses, tomba de toute la hauteur de sa bonhomie sous le coup de cette ironie sanglante.

—Un roman, murmura-t-il pâlissant, vous traitez de roman ce que je vous ai dit de plus vrai !

—Oui, monsieur, dit Andrée, un roman; je répète le mot; seulement vous ne n'avez pas compris ou bien vous ne n'avez pas compris, dit-elle, le profond regret de ne pouvoir le payer ce qu'il vaut; cet fy tenterai en vain, le roman étant impayable.

—Ainsi voilà ce que vous me répondez ? balbutia Gilbert le cœur serré, les yeux ardents.

—Je ne vous répondre même pas, monsieur, dit Andrée en le repoussant pour passer devant lui.

En effet, Nicole arrivait appelant en maîtresse le bout de l'allée, pour ne pas interrompre trop brusquement l'entretien dont elle ignorait l'intérlocuteur, n'ayant pas reconnu Gilbert à travers les ombrages.

Mais, en approchant, elle vit le jeune homme, le reconnut et demeura impétrifiée. Alors elle se regarda bien de n'avoir point fait un détour, afin d'éviter ce que Gilbert avait pu dire à Mlle de Taverney.

Alors elle ci, s'adressant à Nicole d'une voix adoucie, comme pour mieux faire comprendre à Gilbert la hauteur avec laquelle elle lui avait parlé.

—Qu'y a-t-il, mon enfant ! demanda-t-elle.

—M. le baron de Taverney et M. le duc de Richelieu viennent de se présenter pour mademoiselle, répondit Nicole.

—Ou sont-ils ?

—Chez mademoiselle.

—Venez.

—Adieu s'éloigna.

—Nicole la suivit, mais non sans jeter en s'en aliant un regard menaçant sur Gilbert, qui, moins pâle que livide, moins agité que fou, moins pétrifié que forcené, tendit le poing dans la direction de l'allée par où s'éloignait son ennemie, et murmura en grinçant des dents.

—Oh ! créature sans cœur, corps sans ame ! je t'ai sauvé la vie, j'ai cru cela en mes ames ! j'ai fait tout ce qui pouvait offenser ce que j'apprenai ta candeur, car pour moi, dans mon délire, tu étais une vierge chaste, comme la Vierge qu'est au ciel. Maintenant je t'ai vue de près, tu n'es plus qu'une femme, et je suis un homme..... Oh ! un jour ou l'autre, je me vengerai, Andrée de Taverney; je t'ai pour deux fois entre mes mains, et deux fois je t'ai respectée. Andrée de Taverney, prends garde à la troisième !..... Au revoir, Andrée !

Et s'éloigna, bondissant à travers les massifs, comme un jeune loup blessé qui se retourne et montrant ses deux aiguës et sa gueule sanglante.

(*A continuer.*)

---

DÉCÉDÉE, hier matin, Madame VEUVE ANTOINE SÉVIGNES, nature de St Domingue, âgée de 36 ans.

## COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Jeudi soir, 23 décembre 1847.

COTON—Le marché a été modéré aujourd'hui ; les ventes n'ont pas dépassé 1200 balles, à un taux ainsi

TABAC—Nous n'avons pas remarqué aujourd'hui aucune vente d'importance.

SUCRE ET MÉLASSE—Le demandes de sucre ont été importantes et environ 600 boucauts ont été vendus aux mêmes prix. Les ventes de mélasse s'élèvent à 700 barils de 18 @ 18 1/2 cents par gallon.

FARINE—Le marché a été tout à fait plat, et les prix pour la farine de l'Ohio ont encore un peu diminué. Les ventes s'élèvent à 3,000 barils : comme suit : Ohio par chalands 300 barils à $5 33; 500 do à $5 40; 600 Illinois de la levée à $5 12 1/2; 600 do de chetz de St Louis à $6; 100 do à $6 12 1/2; 300 do à $6 25 1/2, et quelques petits lots d'Ohio à $6 50 par baril.

PROVISIONS—Lademande du porc a été très satisfaisante; et les ventes se sont élevées à 600 barils comme suit : 300 barils vieux mess vendus en deux lots au prix de $8 25; 200 do nouveau en deux lots à $6 62 1/2; 50 do à $7 75; 40 do nouveau prime à $6 75; et 250 à $6 50 par baril. La graisse est en demande, et 70 barils se sont vendus à 6 3/8 cents, 20 do à 6 5/8, 27 do à 6 1/8, 67 do à 6 3/4, et 300 barillets prime à 7 1/4 cents par livre. 135 barils de bœuf prime ont été pris à 6 25 50 cents par baril. Quelques petits lots de plats côtés se sont vendus à 6 cents.

GRAINES.—Les transactions sur ce marché ont été peu considérables, et nous ne remarquons que quelques centaines de sacs de maïs, vendus à 56 cents pour le blanc et 60 cts par boisseau pour le jaune. Cependant de bons lots pour chargements peuvent se vendre plus chers. 1200 boisseaux avoine en grenier se sont vendus à 43 cts, et 600 sacs sans à 43 cents par boisseau.

CAFÉ.—300 sacs Rio, vendus à 6 3/4 cents par livre.

WHISKEY.—Les prix ont repris sur la semaine passée et environ 500 barils rectifié ont été vendus à 19 cents par gallon.

CHANGE.—Très peu de chose dé fait et aux au cients taux.

FRETS—Le seul contrat dont nous ayons eutendu parler aujourd'hui, est celui d'une barque engagée pour Bourdeaux et un navire pour le Havre.

---

## LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES.

Navire Tagliori, Rogers, pr le Havre.
Monterey, Collins, pr New York.
Waldron, Moore, pr Liverpool.
Charlemagne, Falos, pr Hamburg.
Rubicon, Dutilly, pr le Havre.
France, Pierce, pr Vera Cruz.
Louisiana, Beeger, pr Brême.
Primera de Catilina, Sitcles, pr Barcelone.
Barque Carnatic, McKenzie, pr Liverpool.
Santos, Munatigus, pr Cadix.
Goelette Gen Lincoln, Talbot, pr Matamoras.
Robert Henry, Browne, pr la Havane.
Albert Rogers, Smith, pr Rio Grande.

ARRIVES.

Navire Austria, McMasse, de Newcastle, Me.
Alesto, Cook, de Havre.
York, Pollard, de Mobile.
Clyde, Homer, de Mobile.
Barque J S Wain, Cole, de Philadelphie.
Brick Tiu, Radovich, de la Havane.
Eliza Jane, Heart, de Mobile.
Steamers Creole, Grelin, de Mobile.
Cora, Hooper, de Bayou Sara.
Majestic, Ure, de Baton Rouge.
Hendrick, Hudson, Carter, de Cincinnati.
Ben Adams, Hunt, de Lafitte.
F M Streck, Streck, de Lafourche.
St Landry, Dugars, de Lockport.
Concordia, Pulsar, de Napoléon.
Dunn, Sweeney, d'Alexandrie.
Carolina, Rose, de Pittsburg.
Archer, Verhoeff, de Plaquemines.
Belle Créole, Scott, de Bayou Sara.
Marengo, Brinham, de Vicksburg.

Chargement du navire Alesto, du Havre—8 colis marchandises à F Honold—1 Mme Gandolfo—1 Bischoche—51 do et 3 boucauts fromage J Fiess—6 colis A Bonarauas—1 F G Bartorio & Co—8 F & J Lanos—4 malles mach modnes, dernier nouveau. J Levois—7 J Wilkes—1 Tricou & Albert—1 Entzinger—18 Henderson & Gaines—8 boucauts fromage Budouyt—1 colis A Barraud—2 Dalcrez—8 P Tricou—8 Loison & Sylvestre -2 Ravelet & Yeats —5 S McCarty—10 à ordre.

☞ Les consignataires du navire VIRTULA, capitaine D. R. [illegible] de Bordeaux, sont requis de prendre leurs parts dans les cinq jours, et de faire recevoir leurs marchandises sur le Levée, vis-à-vis la Monnaie; dans le cas contraires elles seront envoyées aux entrepôts publics à leurs frais et risques.

31 déc—3 WYLIE & BUANA.

Chapeaux Pianoal.

2 caisses chapeaux en soie de la fabrique de J. Pianoal, en débarquement du navire Shoffield du Havre à vendre par

CHAPEAUX & CASQUETTES—300 colis en consignant un assortiment complet de chapeaux d'hommes en soie, fourrures de castors, mexicains, &c. Aussi : Casquettes de laine, blanc et noire, ras, casquettes en peau, &c. à vendre par

E. G. HOSSO,
24 déc Rue du Chartres.

CHAUSSONS de laine—400 paires chaussons de laine prime pour la campagne, à vendre par

FRONT & Co,
24déc 16, rue des Magasins.

BANQUE DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, 23 décembre 1847.

L'ASSEMBLÉE triennale des actionnaires de cette institution aura lieu à cette Banque, samedi, 5 janvier prochain, à une heure.

R. M. DAVIS,
24 déc Caissier

*BANQUE DE LA LOUISIANE*

NOUVELLE-ORLEANS, 23 décembre 1847.

LES actionnaires de cette institution, sont prévenus que l'élection annuelle des directeurs, pour l'année 1848, aura lieu à la banque lundi 24 janvier prochain, entre onze heures et une heure.

24 déc R. M. DAVIS, caissier

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nouvelle Orléans, 20 décembre 1847.

CETTE Banque sera fermée pendant les trois premiers jours de Noël, le de l'An et le 6 de Janvier. Les affaires de ces jours devront être réglées la veille.

23 déc—3t Ipo

BANQUE DE CITÉ.

Nlle-Orléans, 20 décembre 1847

CETTE Banque sera fermée samedi prochain 25 courant (jour de Noël), ainsi que le 1er et le 6 janvier prochain.

Les billets qui échoient ces jours là devront être payés les vendredis précédents.

23déc R. J PALFREY, Caissier.

BANQUE DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, le 21 décembre 1847.

CETTE banque sera fermée le 25 courant, jour de Noël, ainsi que le 1er jour de l'An et le 6 de janvier. Les billets échéant ces jours là, devront être payés la veille.

R. M. DAVIS,
23 déc caissier.

*Bureau du Rail Road l'ontchartrain.*

DES soumissions seront reçues au Bureau, jusqu'au 13 janvier prochain, pour une année de la location de l'Hôtel Washington, de la maison de l'Arche, et de la maison des Bains, situées au Lac, au bout du Rail Road.

Par ordre du comité.

24déc—3 PH. GUESNON, Secrétaire.

*Aux actionnaires de la Presse à vapeur à Coton de la Levée.*

LE comité nommé le 25 septembre 1847 par les actionnaires de la presse à coton de la Levée pour prendre connaissance des affaires de la Compagnie et présenter le projet de toutes modifications aux règlements qu'ils croiraient utiles,

Ayant appris que l'on avait fait circuler le bruit qu'il avait mis de l'esprit d'hostilité dans le travail fait par lui; et qu'à l'assemblée on ne travail devait être présenté, grand nombre d'actionnaires se sont dérisent à l'essai ou assistant représentés par des agents nommés sous l'imprimatur de ces réunions.

Ne désirant de son fonctionnaire et comme avec qu'il ne sera pas à l'assemblée qui devait avoir lieu hier. Afin que Messrs. les actionnaires puissent juger que les bruits qui ont circulé sont sans fondement le comité fait connaître le rapport qu'il a préparé consciencieusement et sans sparger [illegible] et il en distribuera un exemplaire à chaque actionnaire.

24 déc—1f

FONDS DE LA BANQUE DES CITOYENS, à vendre. S'adresser à EDWD. SHIFF,
23 déc—1f No. 76 rue du Canal

FONDS de la Banque des Citoyens, en nombre à la convenance des acheteurs, à vendre par

LEOPOLD JEANNETT,
23 déc 22, rue St Louis.

FONDS de la Banque des Citoyens en nombre à la convenance des acheteurs, à vendre par

PIERRE PEYRET,
22nov4 23, Bourse.

A. C. GOUGH,

MARCHAND DE

Nouveautés et marchandises sèches,

Rue de Chartres, No 4,

NOUVELLE-ORLEANS.

N. B.—Toiles d'Irlande et depuis de la première qualité à l'usage des familles.

NOUVELLE ORLEANS.—Magasin d'ISTRUMENTS et RATOIRES.—R. L. ALLEN, 75, rue du Camp.—Magasin de toutes sortes d'outils et d'instrumens de l'Est, l'Ouest et Sud, pour terre forte, prairies et cotonnes.

MAISON de vente de toutes sortes de Pages, soit en bois, en métal, en caoutchouc de Pages, soit en bois et de fer, [illegible] et marteaux, &c. &c. Aussi instrumens de jardinage, semences, pompes, arrosoirs, &c. &c. Aussi terre forte pour [illegible] Faris, guano, &c. carabines de Whitney, modèle Kent; c'est ainsi le fer regimant à Monterey et à Buena Vista.

On exécutera ponctuellement les ordres des planteurs.

24 déc—3m camp.

LE soussigné seul agent du Fuel, pour la maison Barton et Forestier, de Bordeaux, offre à vendre en caisses de 50 Jules Fuel, 20 do rouge do do
10 do Bataille do, 20 do Chateau de Beauchevelle do;
5 do Chateau Lavelle do; 5 do Monsieur Fuel;
2 do Chateau Lamy.

E. RICHEREAU,
24 déc 17 et 19, rue St Louis.

EN déchargement du navire Alesto du Havre et à vendre par le soussigné :

20 fromages tête du mont.
20 paniers fromage Gruyère,
25 fromages pâte grasse,
200 saucissons de Lyons,

J. FIOSE,
24 déc Encog St-Pierre et Royale.

EN magasin et à vendre par le soussigné Pâte de truffes en boites et demi boites, [illegible] fruits au jus et à l'eau de vie, vermicelli d'Italie et macaroni beau d'olive, cré de Java et de Rio frais au vinaigre, citron, cardons à l'huile en boites et demi-boites, ainsi qu'un grand assortiment de groceries.

J. FIOSE,
24 déc Encog St-Pierre et Royale.

A BOINTHE SAUVAGEOT & BRUNETON—75 caisses venant d'arriver, à vendre par

E. RICHEREAU & Co,
24 déc 17 et 19, rue St Louis

CIGARES de la Havane—37,000 de la marque l'Progreso.—18,000 do do l'Oeil, à vendre par

B. VALLS, 37 Commune.

TABAC de la Havane—38 balles pour capes et triques; en débarquement du navire Fair, à vendre par

B. VALLS,
24 déc 37, Commune.

GRAINES pour oiseaux—25 balles en débarquement et à vendre par

B. VALLS,
24 déc 37, Commune.

HUILE d'Anis—4 caisses en débarquement et à vendre par

B. VALLS,
24 déc 37, Commune.

HUILE de peppermint en débarquement et à vendre par

B. VALLS,
24 déc 37, Commune.

FOIN—150 tonneaux de foin en débarquement de navire Austria, capitaine McMasse, d'occasion à bord, au poteau 23, Bde Municipalité, ou à

LEVI H. HALE,
23 déc 93, rue de la Commune.

PLUMES plaquées par un procédé galvanique, sont bonnes que des plumes en or, à 50 cents la carte, contenant 50 plumes et 1 porte plume.—Plumes No 1, pour écrire l'espèdie; des No 6, pour la plume; No 3, pour la ronde; No 4, écriture italienne, No 5, vieille anglaise; No 6, plumes de dames.

Dans le cas où les plumes ne seraient pas à la satisfaction de l'acheteur, on remboursera l'argent.

A vendre chez V. HERBERT, Libraire,
23déc—6f Rue de Chartres.

T